



## GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le rapport phare du Groupe de la Banque mondiale ***Doing Business 2015: au-delà de l'efficience*** analyse les réglementations qui s'appliquent aux entreprises au cours de leur cycle de vie, y compris le démarrage et leurs opérations, le commerce transfrontalier, le paiement des impôts, et le règlement de l'insolvabilité. Le classement de la facilité de faire des affaires comprend 10 domaines de la réglementation et couvre 189 économies.

*Doing Business* ne mesure pas tous les aspects de l'environnement des affaires qui importent pour les entreprises et les investisseurs. Par exemple, il ne mesure pas la sécurité, la taille du marché, la stabilité macroéconomique ou la prévalence de la corruption. Ses conclusions ont stimulé des débats politiques dans le monde entier et ont permis un nombre croissant de recherches sur la façon dont la réglementation des affaires affecte les résultats économiques des économies. Le rapport de cette année marque la 12<sup>e</sup> édition de la série de rapports *Doing Business*.

### **Ce qui est nouveau cette année**

Chaque année, l'équipe du rapport vise à améliorer la méthodologie et à améliorer la collecte des données et ses analyses. Avec un objectif principal de fournir une base objective pour comprendre et améliorer l'environnement réglementaire pour les entreprises locales dans les économies du monde entier, le projet effectue une revue rigoureuse pour en assurer la qualité et l'efficacité. Le projet a bénéficié du retour d'expériences de nombreux intervenants au cours des années.

### ***Doing Business 2015* présente trois changements majeurs :**

#### **1. Une nouvelle ville pour 11 économies**

Pour la première fois depuis sa publication, *Doing Business* couvre une seconde ville dans 11 économies dont la population est supérieure à 100 millions. Ces 11 économies sont le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique, le Nigéria, le Pakistan, la fédération de Russie et les Etats-Unis. L'ajout d'une seconde ville permet une comparaison au niveau infranational et la comparaison avec d'autres grandes villes.

#### **2. Etendre le cadre de trois des 10 indicateurs:**

Le rapport de cette année étend le cadre de trois indicateurs : règlement de l'insolvabilité, protection des investisseurs minoritaires et accès au crédit.

Depuis leur création, les indicateurs du règlement de l'insolvabilité ont mesuré le temps, le coût, le résultat d'un processus d'insolvabilité pour une entreprise standard et le taux de recouvrement pour les créanciers garantis. Ainsi, les indicateurs ont porté principalement sur l'efficience des tribunaux en charge de l'insolvabilité. Dans le rapport de cette année, les indicateurs vont plus loin et mesurent explicitement la qualité du cadre juridique de l'insolvabilité. Un nouvel indicateur, l'indice de qualité du cadre de l'insolvabilité, mesure les bonnes pratiques en conformité avec les *Principes pour l'insolvabilité efficiente et les régimes de créancier/débiteur* de la Banque Mondiale, ainsi que le *Guide législatif des lois d'insolvabilité* de la Commission sur les lois du travail internationales des Nations Unies (UNCITRAL). L'indice mesure quatre aspects:

- Si les débiteurs et les créanciers ont le droit d'entamer une procédure de liquidation, une procédure de redressement ou les deux et quelle norme est utilisée pour déterminer si un débiteur est insolvable
- Ce qu'il advient des contrats d'un débiteur pendant la procédure d'insolvabilité, si le financement après le début de la procédure est permis et quel niveau de priorité est accordé aux créanciers qui sont arrivés après le début de la procédure
- Le processus d'approbation pour un plan de réorganisation et si il y a certaines conditions essentielles à ce plan

- Le cadre dans lequel les créanciers peuvent participer à la procédure d'insolvabilité en tant que groupe et si les créanciers individuels ont le droit de saisir la justice et de faire appel des décisions qui affectent leurs droits

Le nom de l'indicateur protection des investisseurs a été modifié cette année par protection des investisseurs minoritaires afin de mieux refléter le cas d'étude des indicateurs. Le cadre de l'ensemble des indicateurs a également été élargi grâce à l'ajout d'un nouvel indicateur : l'indice de gouvernance des actionnaires. Le nouvel indicateur englobe quatre domaines principaux:

- Les droits et le rôle des actionnaires dans les grandes décisions de l'entreprise
- La structure de gouvernance : la mesure dans laquelle la loi impose la séparation entre les circonscriptions des entreprises afin de minimiser les conflits potentiels entre agents
- La transparence : la mesure dans laquelle les entreprises sont tenues de divulguer des informations sur leurs finances
- La répartition des frais légaux : la mesure dans laquelle les frais liés aux poursuites intentées par des actionnaires peuvent être récupérés auprès de la société ou bien le paiement des frais peut être subordonné à un succès de la procédure intentée

Le cadre relatif aux indicateurs d'obtention des prêts a été élargi pour couvrir de nouvelles bonnes pratiques. L'indice de fiabilité des droits légaux est passé de 10 à 12 points. Les nouveaux points ont été sélectionnés conformément à, entre autres, le *Guide législatif sur les opérations garanties* de l'UNCITRAL. L'un des nouveaux points est attribué aux économies qui possèdent un système de transactions sécurisées intégré. Les autres nouveaux points sont attribués aux économies qui possèdent un registre de garanties qui fonctionne bien, défini par plusieurs caractéristiques (telles que des fonctionnalités modernes et couvrant tous types de garanties). L'indice lié à la substance de l'information sur le crédit est passé de six à huit points. L'un des nouveaux points est attribué aux économies où l'information sur le crédit est accessible à travers une plate-forme en ligne ou par l'intermédiaire d'une connexion système à système entre les institutions financières et le fournisseur de services d'évaluation du crédit. Un autre nouveau point est attribué aux économies où les informations sur le crédit (sur la base de données du bureau de crédit ou registre de crédit) sont disponibles. En outre, seuls les bureaux de crédit ou des registres qui couvrent au moins 5% de la population adulte sont notés par cet indice.

Les plans futurs pour le rapport *Doing Business* comprennent l'expansion de cinq ensembles d'indicateurs supplémentaires: l'octroi de permis de construction, l'obtention de l'électricité, le transfert de propriété, le paiement des impôts et l'exécution des contrats.

### **3. Classement global basé sur le score de la distance à la frontière**

Le classement de la facilité de faire des affaires est désormais basé sur le score de la distance à la frontière. Cette mesure illustre la distance de chaque économie avec les meilleures pratiques mondiales en matière de réglementation des affaires. Un score plus élevé indique un environnement des affaires plus efficient et des institutions juridiques solides.

#### **Qu'est-ce que le score à la distance de la frontière?**

Le score de la distance à la frontière mesure l'écart entre la performance d'une économie et les meilleures pratiques de réglementation des affaires à travers 31 indicateurs pour 10 domaines *Doing Business* (les indicateurs de la réglementation du marché du travail sont exclus). Pour démarrer une entreprise, par exemple, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont le plus petit nombre de procédures nécessaires (1), et la Nouvelle-Zélande le temps le plus court (0,5 jours). La Slovaquie a le coût le plus bas (0), et en Australie, en Colombie et dans 110 autres économies les entrepreneurs n'ont pas à verser de capital minimum.

Le calcul du score de la distance à la frontière pour chaque économie comporte deux étapes principales. Premièrement, les indicateurs individuels sont normalisés à une unité commune: à l'exception du taux d'imposition total, chacun des 31 indicateurs sont recalculés en utilisant la formulation  $(pire - y) / (pire - frontière)$  avec la frontière qui représente la meilleure performance sur cet indicateur dans tous les pays depuis 2005 ou la troisième année pour laquelle les données de l'indicateur ont été recueillies.

Deuxièmement, pour chaque économie, les scores obtenus pour chaque indicateur sont agrégés par la

moyenne du score de la distance à la frontière, d'abord pour chaque domaine, puis à travers les 10 domaines: création d'entreprise, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention des prêts, protection des investisseurs minoritaires, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité.

### **Qu'est-ce que le classement de la facilité de faire des affaires?**

Le classement de la facilité de faire des affaires va de 1 à 189, 1 étant le rang le plus élevé. Le classement des économies est déterminé par le cumul de leurs scores de la distance à la frontière. Pour les 11 pays pour lesquels une seconde ville a été ajoutée dans le rapport de cette année, la distance à la frontière est calculée en fonction de la moyenne pondérée de la population du score de la distance à la frontière des 2 villes couvertes.

### **Pourquoi ces changements sont-ils nécessaires?**

Les changements de méthodologie introduits cette année visent à élargir l'utilisation des données aux décideurs politiques et aux chercheurs. En mettant l'accent sur la qualité de la réglementation, *Doing Business* ouvre une nouvelle zone de recherche. L'objectif est d'aider à développer une meilleure compréhension de l'importance de la qualité de la réglementation des affaires et son lien avec l'efficacité réglementaire et les résultats économiques. En améliorant en permanence les données et la façon dont elles sont collectées, l'équipe du rapport est en mesure d'analyser minutieusement l'environnement réglementaire et de produire plus de connaissances globales à chaque nouvelle publication.

La recherche économique est en constante évolution, comme les chercheurs travaillent à améliorer et à façonner la manière dont ils étudient et analysent le monde autour de nous. Pour le rapport *Doing Business*, l'objectif est de continuer à façonner le rapport et de fournir une base objective pour comprendre et améliorer l'environnement réglementaire pour les entreprises locales dans les économies à travers le monde.

Comme la plupart des principaux ensembles d'indicateurs internationaux, *Doing Business* a parcouru un long chemin depuis sa création en 2003, et continue d'être un travail en constante évolution. Comparé à d'autres ensembles de données clés de l'analyse comparative internationale, *Doing Business* a un taux de correction de données relativement faible, environ 5 pour cent.

### **Comment les décideurs politiques doivent utiliser les données?**

Les données de *Doing Business* fournissent aux décideurs politiques des outils de comparaison dans un domaine très important: l'environnement réglementaire pour les entreprises. Les données mettent en avant des problèmes et des rigidités dans le système juridique et réglementaire pour les entreprises, en mettant l'accent sur ce qui doit être changé au moment de la mise en œuvre des réformes. Les décideurs politiques peuvent également bénéficier de l'expérience des pays qui ont adopté des pratiques de réglementation d'affaires plus efficaces et ont de bons résultats sur les indicateurs. En élargissant la portée de ce que le rapport mesure, *Doing Business* fournit aux décideurs politiques un tableau plus complet de l'environnement des affaires ainsi que de nouveaux domaines à intégrer dans leur programme de réformes.

Pour plus d'informations sur les rapports *Doing Business*, veuillez consulter [www.doingbusiness.org](http://www.doingbusiness.org) et [doingbusiness.org/Facebook](https://www.facebook.com/doingbusiness.org).